

RIEN N'A ENCORE BOUGÉ



TAÏEB MOALLA
MÉDIA MATIN Québec
tmoalla@mediamatinquebec.com

Deux ans après les inondations causées par 107 mm de pluie tombée en 24 heures et la sortie de la rivière Lorette de son lit, dans un secteur situé à cheval entre L'Ancienne-Lorette et Québec, le Regroupement-sinistrés-entraide (RSE) déplore «la lenteur extrême dans les actions des deux villes».

«Même si les gens ont l'impression que la situation est réglée, rien n'a bougé depuis le 26 septembre 2005», s'indigne Mario Dubé, président du RSE.

Outre la demande en dédommagement - la procédure de recours collectif suit son

Les résidents dénoncent la lenteur extrême des deux municipalités

cours devant la justice -, M. Dubé préfère désormais insister sur ce qui reste à faire. «S'il devait y avoir des inondations pareilles à 2005, les dommages seraient aussi catastrophiques», pense-t-il.

Certes, L'Ancienne-Lorette a installé une nouvelle station de pompage fluviale en septembre 2006. «Mais c'est une petite partie de la solution. C'est efficace tant que la rivière ne sort pas de son lit. Aussi, cette installation ne touche pas le volet des égouts sanitaires», relativise M. Dubé.

Faire plus

S'il prend soin de préciser qu'il n'est pas ingénieur, Mario Dubé pense que Québec et L'Ancienne-Lorette devraient faire plus d'efforts en terme d'installation de stations de pompage et de désensablement de la rivière. Selon lui, l'étalement urbain dans le secteur devrait également être freiné.

Chaque fois que le RSE s'adresse aux responsables des deux villes, l'organisme reçoit les mêmes réponses. «Pas de commentaire tant que l'affaire est devant la justice. C'est ce qu'ils nous répondent chaque fois qu'on essaie de voir ce qui peut être fait. En plus, ils n'arrêtent pas de dire qu'ils font faire des études. Or, il

Rappel des événements

(TM) - Les 25 et 26 septembre 2005, quelque 500 sous-sols de logements sont inondés à la suite de la sortie de la rivière Lorette de son lit et à l'accumulation de 107 mm de pluie en 24 heures. Certains résidents sont indemnisés en partie par leurs assurances privées. Une aide d'urgence du gouvernement provincial est accordée aux sinistrés. Le Regroupement-sinistrés-entraide (RSE) voit le jour et tente d'obtenir un dédommagement de Québec et de L'Ancienne-Lorette, qu'il accuse de ne pas avoir réalisé, pendant de nombreuses années, les travaux nécessaires au bon écoulement des eaux. Actuellement, le RSE tente de faire accepter par la Cour supérieure le principe d'un recours collectif. Les réclamations pourraient totaliser 112 millions de dollars.

y a déjà eu plusieurs études, publiées depuis 1973, sans aucune suite», signale Denis Lavoie, responsable des communications du Regroupement.

Mario Dubé, président du RSE, clame par ailleurs son amertume devant l'attitude passée de feu la mairesse Andrée Boucher. «Je ne m'explique pas son indifférence dans ce dossier-là. C'est d'autant plus incompréhensible qu'elle avait promis de s'y investir personnellement au moment de la course à la mairie (à l'automne 2005)», soutient-il.

Du côté de la Ville de Québec, le porte-parole Jacques Perron affirme «qu'il n'est pas facile de recueillir les données (...)». Six mandats différents consacrés aux comportements hydrauliques sont en cours. Les résultats arriveront en temps et lieu et seront ensuite étudiés par le Comité exécutif et le Conseil», dit-il.

Émile Loranger, maire de L'Ancienne-Lorette, n'a pas rappelé MédiaMatin Québec.

Le Regroupement-sinistrés-entraide organise, demain matin, une «conférence de presse-manifestation» au cours de laquelle «des choses se passeront sur terre et dans l'eau», signale Denis Lavoie, mystérieux.

Mario Dubé et Denis Lavoie organisent, demain matin, une conférence de presse-manifestation. «Même si les gens ont l'impression que la situation est réglée, rien n'a bougé depuis le 26 septembre 2005», affirme Mario Dubé, président du Regroupement-sinistrés-entraide.

PHOTO LÉOPOLD ROUSSEAU